

CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES



BULLETIN MUNICIPAL 2022

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle année qui se profile ressemble pour beaucoup à 2021 avec la crise sanitaire qui n'en finit pas et toutes ses relations distanciées qui n'étaient pas nos habitudes par le passé.

Curtil-sous-Buffières malgré tout reste dynamique.

Des équipements nouveaux comme la fibre optique devraient nous apporter plus de confort dans nos communications internet et se concrétiser avant l'été 2022.

Le RPI (regroupement Pédagogique intercommunal) compte 8 enfants curtigeots scolarisés. Une intervention des Maires du RPI a permis d'obtenir la réfection de la RD17 afin que les écoliers ainsi que les chauffeurs de bus circulent avec un meilleur confort sur cette partie de la route. Cela vaut aussi pour les collégiens.

L'équipe municipale veille également au maintien en état des chemins communaux.

Depuis deux ou trois ans, l'état d'esprit change. Les maisons et les appartements de Curtil se vendent et se louent plus facilement que par le passé. De nouveaux habitants sont venus dans, nous disent-ils, notre charmant village.

Le nombre de résidents permanents, longtemps en baisse, est repassé à la hausse avec une population qui augmente avec 93 habitants.

Le 10 mai 2021, Marie-Christine Berry, 1ère adjointe de notre équipe municipale, nous a remis sa démission pour des raisons de santé. Elle a été remplacée à ce poste par Valérie Moreno qui était 2ème adjointe. Je remercie tous les élus et la secrétaire de mairie pour leur collaboration précieuse dans la gestion de notre commune.

Les projets sont nombreux pour cette nouvelle année.

Quelques travaux d'entretien du bâtiment communal seront effectués en 2022.

Un projet plus ancien nous tient particulièrement à cœur, l'adressage, déjà réalisé dans de nombreux villages proches de nous. L'adressage se fera dans notre commune courant 2022. Je souhaite associer les Curtigeots le plus largement possible à cette mise en place.

La cloche de notre église ne fonctionne plus que partiellement. Quelques travaux seront nécessaires afin que l'heure de l'apéro, midi et soir, soit rappelée.

2022 sera aussi une année d'élections. Les Présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril. Les Législatives suivront les 12 et 19 juin.

Je souhaite à tous les habitants de Curtil-sous-Buffières, résidents ou secondaires, une bonne année et une bonne santé pour cette année 2022 avec une pensée pour les anciens de la commune qui sont la mémoire de notre village.

Robert Perrousset

VIE COMMUNALE

DEUX ANNEES D'ELECTIONS

2021, ANNEE D'ELECTIONS

Les élections régionales et départementales ont eu lieu les 20 et 27 juin. Notre commune se distingue par son taux de participation de près de 50 % contre une moyenne nationale de 34,7 %.

Élections régionales

La liste conduite par Marie-Guite Dufay (DVG) est arrivée en tête des élections régionales. Au 2^e tour, elle a recueilli plus de 42 % des suffrages exprimés au niveau de la Région et plus de 45 % à Curtil-sous-Buffières.

Marie-Guite Dufay a été réélue à la présidence de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Élections départementales

Les élus sortants, Jean-Luc Fonteray et Elisabeth Lemonon (DVG), ont été réélus au 2^e tour. A Curtil-sous-Buffières, ils ont recueilli 79,5 % des suffrages exprimés face à Julien Debinoire et Sophie Lagrost (DIV).

DEUX RENDEZ-VOUS EN 2022 POUR LES ELECTIONS



Nous serons à nouveau invités à voter cette année.

L'élection présidentielle est programmée
le dimanche 10 avril pour le 1^{er} tour
le dimanche 24 avril pour le 2^e tour.

Les deux tours des **élections législatives** auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022.**

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de Curtil-sous-Buffières, vous avez **jusqu'au 2 mars pour faire votre demande en ligne** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) ou **jusqu'au 4 mars pour déposer votre dossier en mairie** avec justificatif de domicile de moins de 3 mois et pièce d'identité.

VIE MUNICIPALE VOS ELUS

Le 10 mai 2021, Marie-Christine Berry, 1^{ère} adjointe de notre équipe municipale, nous a remis sa démission pour des raisons de santé. Elle a été remplacée à ce poste par Valérie Moreno qui était 2^{ème} adjointe.

L'équipe municipale est désormais constituée de

Robert Perrousset, maire

Valérie Moreno, adjointe chargée des commissions voirie/assainissement et sociale

Magali Bona, membre de la commission fleurissement et festivités

Jean-Laurent Chanel, membre de la commission sociale

Olivier Gil, membre de la commission travaux

Denis Reymondon, membre des commissions travaux et voirie/assainissement

Toute l'équipe est à votre écoute et à votre disposition.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos idées pour la vie communale.

VIE COMMUNALE

CA BOUGE A CURTIL-SOUS-BUFFIERES

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE !

Les différentes phases de travaux pour déploiement de la fibre optique à Curtil-sous-Bufferies sont quasiment terminées.

Les services finalisent la vérification des réseaux mis en place.

Dans le village, la fibre a été tirée dans le réseau souterrain mis en place ces dernières années.

Dans les hameaux, la fibre a été installée sur les poteaux EDF et/ou Telecom ou sur de nouveaux poteaux afin de desservir toutes les habitations. Certains poteaux seront remplacés pour supporter Telecom et fibre optique.

Suite à ces derniers travaux et après une période de « gel commercial » d'au moins un mois, nous pourrons contacter nos opérateurs privés (Orange, SFR, Free, Bouygues) pour être raccordés et souscrire un abonnement fibre.

Dès que notre village sera « éligible » à la connexion fibre optique, la Mairie en sera informée. Nous vous avertirons dès l'ouverture de cette possibilité de raccordements individuels.



ÇA BOUGE CÔTÉ OUEST

Vous avez peut-être remarqué que la D 17 a été resurfagée de la sortie Ouest du village jusqu'à la route de Sivignon.

Cette remise en état a été faite par le département suite à la demande des maires du RPI pour le confort quotidien des écoliers qui prennent le bus scolaire. Les marquages au sol doivent être faits en début d'année.

La rénovation de la RD17 en traversée du village est aussi programmée.

Vous avez peut-être aussi remarqué que le panneau d'entrée Ouest à Curtil-sous-Bufferies a changé d'emplacement. Afin de mettre en évidence l'entrée du village aux conducteurs, le panneau a été reculé d'environ 150 m.

SOLIDARITE

LE PANIER DES AÎNÉS EST UNE TRADITION

Pour nos aînés, un cadeau de fin d'année est arrivé juste avant Noël !

Comme chaque année, les électeurs Curtigeots de plus de 70 ans ont reçu de la part de la municipalité un colis garni de douceurs salées et sucrées, terrines, pain d'épices, chocolat et vin.

Ce geste de solidarité a été fait en décembre 2021 auprès de douze habitants de la commune.



VIE SCOLAIRE

DES NOUVELLES AU RPI

Cette nouvelle année scolaire a été vraiment spéciale à l'école de Sivignon : depuis cet été, la classe des grands (Cm1/Cm2) ne se retrouve plus la seule à occuper l'école.

Il a fallu apprendre à partager les locaux avec les enfants plus petits de CP, CE1 et CE2.

La nouvelle classe a été construite dans l'ancien préau pendant les grandes vacances mais surtout, grâce aux conseillers municipaux de Sivignon, notre cour a été transformée juste à temps pour que nous puissions en profiter pleinement dès la rentrée : nouveau préau dans un ancien garage, aménagement d'une cabane pour ranger nos jouets, sécurisation du jardin... Heureusement car les protocoles sanitaires changeants nous ont obligé à souvent devoir séparer nos espaces de jeux en deux zones distinctes par classe. Nous avons pu donc nous mettre au travail rapidement et nous impliquer dans de nouveaux projets.

PROJET CIRQUE

Le fil conducteur de notre année scolaire est le cirque, nous avons commencé à apprendre le jonglage (balles, foulards, anneaux, assiettes chinoises...) pour ensuite pouvoir créer de petits numéros pour monter un spectacle qu'on espère pouvoir présenter à la fin de l'année.

Nous voulions aussi travailler sur des équilibres mais, comme nous n'avions pas de matériel, nous avons fabriqué nous-même nos Rolla-Bollas avec l'aide de Brice Verjat (un papa d'un petit, qui vient aussi jongler avec nous). Nous le remercions grandement pour le temps passé mais aussi les planches qu'il nous a donné.

PROJET ENSAM

Avec les étudiants de l'ENSAM de Cluny, la classe avait travaillé sur un projet de girouette mais celle-ci n'avait pas pu être complètement terminée à cause de la crise du Covid : elle nous a été livrée au mois de juin mais il manquait la partie anémomètre. Cette nouvelle année scolaire, une autre équipe d'étudiants est venue pour étudier notre girouette et nous demander nos idées pour la fabrication de cet anémomètre et les finitions à apporter... Ils vont bientôt revenir nous proposer des projets !

PROJET ARBRE À MOTS

Dans le cadre des « Journées des Écritures » de Cluny, nous avons participé à un projet d'arbre à mots. Avec l'aide de Lia Woste (la maman de Clara en CP), nous avons chacun inventé des phrases en rapport avec notre projet cirque. Comme l'idée de cercle revenait souvent, nous avons décidé de les écrire sur des belles pommes rondes et d'aller les disposer en cercle tout autour de l'arbre à mots pendant le festival littéraire de Cluny début décembre pour qu'un artiste de théâtre puisse les déclamer ensuite.

PROJET JARDIN

Au mois de juin, un potager est sorti de terre dans le jardin de l'école. Des élèves, en 6^{ème} maintenant surtout, ont travaillé à chaque récréation pour pouvoir avoir de très beaux légumes, salades, tomates, radis et autres courges ou potimarrons. Nous nous sommes d'ailleurs fait bien plaisir avec, en dégustant à l'automne une soupe de courge/potimarron ainsi qu'une tarte courge/chocolat.

PROJET MANGEOIRE À OISEAU

A la fin de l'automne, nous avons constaté que les petits oiseaux commençaient à avoir froid et devaient avoir du mal à trouver de la nourriture. Nous avons alors élaboré un cahier des charges et par groupe, nous avons construit des cabanes pour les oiseaux que l'on a installées dans le jardin.

En plus de ces projets majeurs, nous avons participé au Téléthon en fabriquant de jolis luminions pour ensuite aller les déposer sur la fresque lumineuse de Buffières. La bibliothécaire de Joncy, Corinne, vient nous présenter des livres régulièrement (elle nous les laisse ensuite jusqu'à sa prochaine visite pour qu'on puisse les lire). Nous sommes également inscrits au dispositif « école et cinéma » pour aller voir des films à Cluny (« mon voisin Totoro » pour le premier trimestre). Nous avons accueilli une intervention d'une personne avec un petit robot pour nous parler des risques domestiques (à la maison, mais aussi à l'école, pour prendre le bus...).

Et malgré le fait que le spectacle de Noël offert par les communes ait été reporté, nous avons eu la visite tout de même du père Noël qui nous a apporté à chacun un livre et un ballotin de friandises (qui, d'après lui, a été bien aidé par les parents des « Loustics » pour que l'on puisse les avoirs !)

Bien entendu tout cela s'est ajouté à notre travail régulier et très sérieux que l'on produit chaque jour en classe !

Nous espérons que la future année puisse être celle d'un retour à la normale, nous vous souhaitons à tous, une bonne et heureuse année 2022.

La classe des CM1-CM2 de Sivignon

VIE SCOLAIRE

CA BOUGE AU RPI

La MAM ouvre à Buffières

Bonne nouvelle pour les parents de très jeunes enfants. Une nouvelle proposition d'accueil s'offre aux futurs écoliers du RPI et à leurs parents.

Une Maison d'Assistantes Maternelles doit ouvrir le 4 avril 2022 à Buffières. Elle s'installe dans les anciens locaux des CP et de CE1/CE2 qui sont accueillis depuis la rentrée scolaire 2021-2022 dans les nouvelles salles aménagées à l'école de Sivignon. Cette MAM est gérée en association par deux assistantes maternelles agréées qui vont pouvoir accueillir 8 enfants. Les inscriptions sont à faire directement auprès de ces assistantes maternelles.

Béatrice – 06 10 96 15 61 et Stéphanie – 07 87 75 48 59



LES LOUSTICS FONT FACE

L'Association des Loustics, qui a pour but de proposer et organiser des événements festifs afin de récolter des fonds destinés aux enfants des écoles du RPI, a su s'adapter au contexte de la crise sanitaire et continue à mener ses actions à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Le début d'année 2021, encore marquée par les mesures anti-Covid, a néanmoins laissé la possibilité aux Loustics de maintenir la vente de pizzas de février à mai, ainsi que la vente de chocolats pour Pâques. Le carnaval et la vente de fleurs n'ont pas pu être maintenus et aucune kermesse, ni sortie scolaire n'ont pu être mises en place en fin d'année malheureusement. Dans ce contexte exceptionnel, les Loustics ont pris en charge l'organisation de la photo de classe qui a pu être offerte à chacune des familles en collaboration avec la coopérative scolaire. Malgré tout, le bilan établi à la rentrée 2021 est positif et le succès de la vente de crêpes à la Fête de la Châtaigne du mois d'octobre encourage les Loustics à établir un nouveau calendrier d'événements pour 2022 (sous réserve du protocole sanitaire en vigueur) :

- **Vendredi 11 février : vente de pizzas**
(puis en mars, avril et mai)
- **Mars : Carnaval et vente de Bugnes**
- **Avril : vente de chocolats pour Pâques**
- **Samedi 7 mai : vente de fleurs**
- **Juin : Kermesse de l'école**

Les fonds récoltés par les Loustics lors des ventes sont reversés sous forme de dotations auprès de la coopérative scolaire, en début d'année et dès qu'un projet nécessite une participation financière importante comme les voyages de fin d'année scolaire par exemple.

Et à l'occasion des fêtes de Noël, les Loustics organisent la venue du Père Noël à l'école et offrent à chaque élève du RPI, un ballotin de chocolat. Et dès que cela sera de nouveau possible, les Loustics organiseront un rendez-vous festif autour d'un vin chaud de Noël pour regrouper enfants, parents et enseignants.

Les Loustics remercient tous les parents d'élèves, les enseignants et personnel scolaire qui contribuent chacun au succès de tous ces événements pour nos enfants !



Les jeunes curtiageots scolarisés au RPI cette année.



Les collégiens et lycéens de Curtil ont le sourire. Cassandra, Clara et Eva étaient absentes le jour de la photo.



Atelier Rolla-Bolla à l'école de Sivignon

VIE ASSOCIATIVE

CURTIL FETES ET LOISIRS 2021



Encore une année sous le joug de la crise sanitaire où nous avons tenté de maintenir les occasions de rencontres festives et culturelles au gré et au hasard des vagues épidémiques successives. La troisième vague ayant emporté la traditionnelle réunion de l'association, puis pour la deuxième fois la Marche de fours à pain, c'est en extérieur et au printemps que l'Assemblée générale a pu se tenir. La présidente souhaitant passer le relais, un nouveau bureau est élu en avril. Avec de nouveaux projets, de nouveaux adhérents et une brève accalmie épidémique, l'été démarre dans l'optimisme et la convivialité avec un repas partagé très réussi le 14 juillet.

LE RETOUR DE L'ENTRECOTE

Début août, la fête de l'entrecôte renaît en demi-jauge et sans orchestre grâce aux efforts de nombreux bénévoles pendant quatre jours, courses, montage, démontage toujours dans la bonne humeur malgré quelques bosses...

PREMIÈRE LECTURE BUISSONNIÈRE

Le 22 août c'est la première édition de lecture buissonnière, au fil de l'eau, du lavoir à la source, d'abreuvoir en puits, de ruisseaux en lagune, une balade ponctuée de lectures poétiques. Fin de la promenade au moulin avec une audition de notre pianiste locale, Pascale Poulard, et un verre à l'ombre des grands épicéas.

PIQUE-NIQUE CLUNISOIS

Le 10 septembre pour lancer la candidature des sites clunisiens à l'inscription à l'UNESCO, nous avons répondu à l'invitation de Cluny pour un pique-nique des Clunisois comme en 2010. Cette année, c'était sur la promenade du Fouettin et nous étions voués au violet !

ILLUMINATIONS DE NOËL AU LAVOIR

L'année se termine sur le même thème avec une décoration du lavoir glanée dans les bois pour une nativité très naturelle, poétique et écologiste. Merci à Lida et sa fine équipe et à Isabelle pour son fameux vin blanc chaud servi dehors sous le préau.



La fête de l'entrecote le 1^{er} août Place des Jandots.



Conclusion musicale de la première édition de lecture buissonnière au Moulin.



La décoration du lavoir de Noël 2021.



Tous en violet pour les 1111 ans de l'Abbaye de Cluny.

VIE ASSOCIATIVE

NATURA 2000

CONFÉRENCE EXPOSITION NATURA 2000

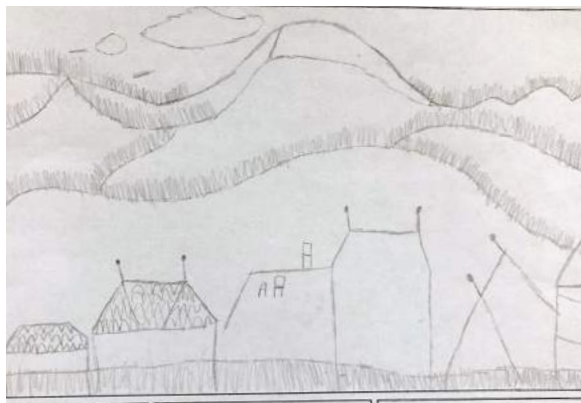
Une belle rencontre avec Élodie Tonnot, chargée de mission Natura 2000, nous a donné l'envie de faire connaître le classement de la totalité de la commune en zone de protection de la biodiversité. Avec une exposition sur le crapaud sonneur à ventre jaune, une conférence sur les missions de Natura 2000 et une exposition de photos de la faune curtiéote, nous en savons un peu plus même si le sujet reste inépuisable et passionnant. À suivre ...



NATURA 2000 DU CÔTÉ DES ENFANTS

Les enfants du village ont suivi Élodie Tonnot dans une randonnée à travers bois et champs pour découvrir et mieux connaître la nature qui les entoure. Sous les énormes châtaigniers, ils se sont assis face au panorama pour une initiation à la lecture de paysage.

Voici quelques-uns de leurs dessins.



Puis descente dans le village avec découverte des différents milieux naturels, prairies humides, ruisseaux mais malgré la motivation des enfants, le petit crapaud à ventre jaune n'a pas osé se montrer.

Cerise sur le gâteau, au retour Karène leur a fait la surprise d'un fantastique goûter d'Halloween dans la salle communale.

Tous sont prêts à repartir pour de nouvelles découvertes et nous espérons bien renouveler l'expérience.

En projet également, une plantation de courges magiques gravées au nom des enfants de Curtil pour Halloween 2022. Avis aux jardiniers...



VIE ASSOCIATIVE DES PROJETS POUR 2022

SPORT MECANIQUE LE TEAM LT RACING EN RALLYE

L'association Team LT Racing a été créée fin 2021 à Curtil-sous-Buffières. Objectif : s'engager en rallye routier auto.

LT, ce sont Laurent Bona et son fils Théo. Laurent est au volant et Théo copilote... quand il aura l'âge autorisé pour s'installer dans le baquet à côté de son père. En attendant, c'est sa mère Magali qui sera copilote sur les rallyes 2022.

Laurent avait bouclé quelques saisons de rallye dans les années 90. Il se relance donc 30 ans après avec la même motivation. Il prépare sa Peugeot 206 depuis un an pour faire son retour en course.

Quatre rallyes sont au programme du Team LT Racing. La saison débutera avec le Rallye des Gueules Noires le 23 avril vers Montceau les Mines. Le Rallye des Vins en juin et le Rallye de Matour en juillet sont prévus avant le Rallye de Vence début octobre.

Bien sûr, tous les partenaires et sponsors sont les bienvenus pour soutenir le Team LT Racing.

Contact - laurent.bona@sfr.fr

06 44 82 93 24



PATRIMOINE NOUVELLE ASSOCIATION EN PROJET



Quelques Curtigeots se sont réunis tout début janvier pour lancer les bases pour la création d'une nouvelle association destinée à mettre en valeur le patrimoine et la mémoire collective de notre village. L'église Saint-Genès est au centre des premières réflexions mais cette future association souhaite s'intéresser à l'ensemble du patrimoine de Curtil, à son histoire et ses coutumes. A suivre...

ART MARTIAL KRAV MAGA

Eric Jacques gère les Cabanes du Valleron mais aussi l'association Krav-Maga71. Eric est moniteur de Krav maga, sport de self-défense. Il anime des cours pour enfants et pour adultes à Cluny. Pour en savoir plus, www.krav-maga71.fr

Contact : 06 36 71 62 48
contact.krav-maga71@orange.fr

SOCIETE DE CHASSE UN NOUVEAU PRESIDENT



La société de chasse de Curtil reste active malgré les règles sanitaires. Un piège installé dans l'enceinte de la lagune a permis de capturer 21 ragondins. Cela évite d'endommager les berges de l'installation communale. Bernard Mazille est le parfait gestionnaire du maintien en état de la lagune. Les chasseurs curtigeots sont 12, 4 sociétaires et 8 cartes annuelles.

La fédération départementale de chasse autorise le prélèvement de 8 chevreuils sur le territoire de la commune. Aucune limite n'est imposée pour les sangliers qui causent beaucoup de dégâts dans les cultures.

En septembre 2021, Pascal Bonin a succédé à Bernard Mazille comme président de la société de chasse de Curtil.

CURTIL-SOUS-BUFFIERES

UN PEU D'HISTOIRE

Imaginez que la construction de ce lavoir et de son abreuvoir en 1926 a été pour tous les villageois un vrai progrès, des équipements à la pointe de la modernité !

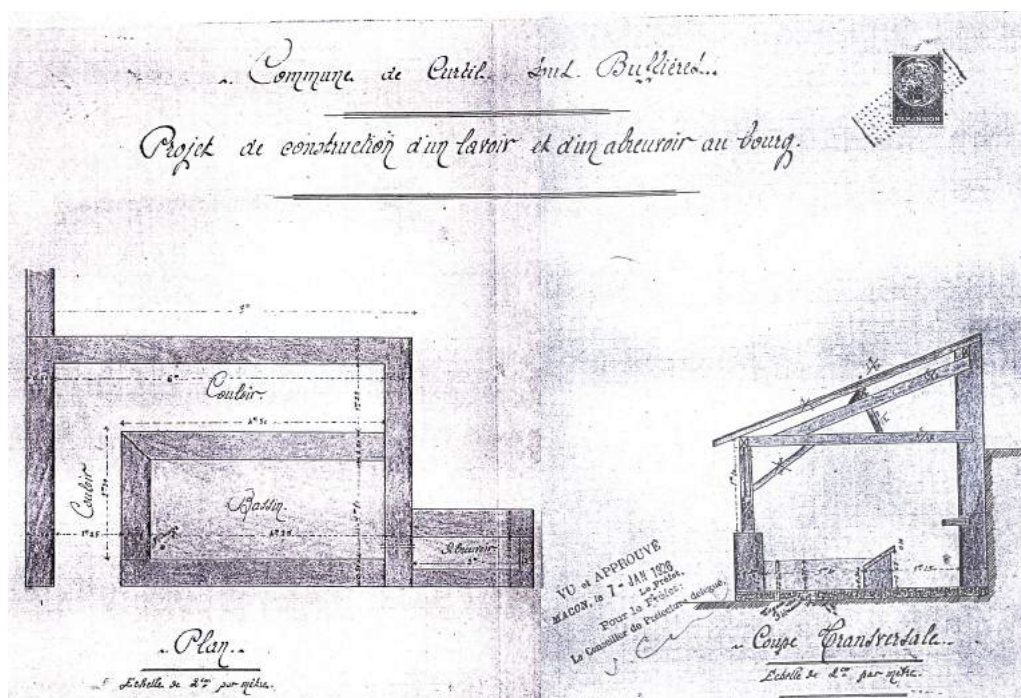
Aujourd'hui, plus de femmes par tous les temps courbées sur les dalles inclinées, plus d'éleveurs passant y abreuver leurs bêtes mais c'est toujours un petit bâtiment communal autour duquel on prend plaisir à se rassembler en fin d'année pour découvrir la nouvelle crèche de Noël et son message universel et d'actualité. L'été dans sa fraîcheur et son ombrage il nous abrite dans la fraîcheur d'une douce bulle intemporelle.

Un peu d'histoire avec cet extrait conservé aux archives départementales et établi par Madame Anne-Marie Oursel en 1985 :

«Le registre des délibérations communales de la commune précise que c'est à la date du 11 octobre 1925 que le maire, Claude Bron, exposa à son Conseil que «la construction d'un lavoir communal serait très utile au bourg, attendu que la commune n'en possède aucun, que l'emplacement le plus convenable, tant par sa bonne disposition que par sa proximité du village le plus important lui semble être la parcelle de terrain située en bordure de la route nationale, à l'Est du cimetière, dans la terre n° A3B du plan cadastral de la commune, que dans cet emplacement le lavoir serait alimenté par la meilleure source de la commune au débit abondant et régulier» (Archives de Saône-et-Loire).

Un accord avec Mme veuve Roland, née Henriette Moutier et avec mademoiselle Antoinette Moutier, propriétaires indivises de la parcelle, venait d'aboutir à la cession gratuite de l'emplacement, ce qui n'était pas négligeable. Le Conseil municipal de la commune de Curtil-sous-Buffières vota les propositions du maire et désigna Monsieur Michel, architecte à Cluny pour l'établissement du projet et du devis. Achevés le 14 novembre 1925 (montant : 8693, 58 francs, honoraires compris), les travaux furent très vite mis en adjudication et confiés (28 février 1926) à l'entrepreneur Maître Lyodenot, de Passy qui proposa le rabais le plus intéressant (1 % : d'où une dépense de 8196, 81 francs). La majeure partie du financement de l'opération fut fournie par l'emprunt contracté auprès de Jean-Marie Luzu, propriétaire domicilié à Curtil-sous-Buffières : prêt de 6700 francs, à intérêts de 6,5 %, sur quinze années, autorisé par arrêté préfectoral en date du 7 janvier 1926.»

Denis Reymondon et Archives de Saône et Loire.



CENTRE DE SECOURS DE DOMPIERRE-LES-ORMES AU SERVICE DE TOUS

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent !

2^{ème} année où le mot COVID vient s'installer dans le simple vocabulaire de nos casernes.

2^{ème} année de restriction sur les rassemblements de personnels, sur la façon de gérer le quotidien des sapeurs-pompiers.

Le nombre des effectifs reste stable à 25 hommes et femmes qui auront contribué à autant de sorties qu'en 2020.

Depuis octobre, notre CIS fait partie de la compagnie de MACON avec 5 autres CIS et 3 CI ; auparavant, le SDIS 71 était divisé en groupements. Une nouvelle organisation qui permettra d'être au plus proche du terrain et des attentes des sapeurs-pompiers locaux.

Le docteur Eric VITTORI, ainsi que l'infirmière Céline Jacquemin rattachés à notre CIS, sont désormais référents des services médicaux du SDIS auprès de notre compagnie.

Cette année, 5 sapeurs-pompiers auront été honorés pour la médaille d'ancienneté :

- le sergent-chef AURAY Jean-Marc pour 40 ans de service
- l'adjudant-chef AURAY David pour 20 ans de service
- l'adjudant-chef MARTINOT Sébastien pour 20 ans de service
- le caporal-chef THOUVENIN Manon pour 10 ans de service
- le caporal-chef JOMAIN Frédéric pour 10 ans de service

Un grand remerciement à tous ces personnels qui œuvrent depuis fort longtemps à la bonne marche de notre centre.

Nous avons la chance d'avoir des jeunes SPV, et la moyenne d'âge est de 40 ans, ce qui permet à notre structure d'être pérenne avec des gens motivés et présents pour assurer ce service public cher à notre population.

Nous défendons un secteur de 1^{er} appel de 5 communes : Dompierre-les-Ormes, Trivy, Verosvres, La Chapelle-du-Mont-de-France, Curtil-sous-Buffières, secteur d'une population de 2000 habitants en zone rurale.

Depuis quelques années, le nombre de sorties reste stable, autour de 200 par an, mais il faut noter que nous exécutons environ 40% de celles-ci hors secteur, soit en renfort sur des interventions importantes, soit en renfort de personnel la journée où le manque d'effectif se fait ressentir le plus.

J'aimerais saluer tous ceux et toutes celles qui font partie de ce groupe de volontaires ; vos sapeurs-pompiers locaux, qui chaque jour vont permettre de redonner le sourire et de l'espoir aux victimes, de contribuer à la sauvegarde des biens, et d'assurer ce qui est le plus important : « un secours de proximité ».

Une année passe, espérons la prochaine plus joyeuse, c'est d'ailleurs ce que je vous souhaite pour 2022 : joie, santé et bonheur.

Capitaine Alain PAGEAUT, chef de centre



À partir du
1^{er} FÉVRIER 2022

ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS **LE JAUNE !**



A partir du 1^{er} février 2022, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais **tous les emballages ménagers se jettent dans le bac jaune**. Que ce soient les emballages en plastique comme barquette alimentaire, film plastique et pot de yaourt, en cartonnette grise ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules de café, plaquettes de médicaments vides, couvercles et boîtes de conserve, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception.

Un emballage (hors verre), je jette dans le bac jaune !

ATTENTION ! Les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille !

**Les cartons marrons doivent être apportés en déchetterie
NE PAS LES JETER DANS LES BACS JAUNES**

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages triés, on les vide et on les jette en vrac !

Les consignes de tri PAPIER et VERRE restent inchangées



BAC BLEU

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre

Attention, veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !



Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants.

C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudents lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles.

Pensez aux bornes adaptées en magasins

**Déchets d'équipements électriques et électroniques*

RAPPEL CONCERNANT LE CODE DE L'URBANISME

Construire, faire construire ou effectuer des travaux est un droit pour tout propriétaire. Mais c'est un droit dont l'exercice est très encadré.

Le droit de l'urbanisme régleme nte les travaux non seulement dans un souci d'esthétisme architectural mais également pour des raisons de sécurité et des raisons d'hygiène.

Si les travaux de modeste envergure sont libres et ne nécessitent pas d'effectuer des démarches administratives pour obtenir quelque autorisation que ce soit, ceux d'importance moyenne doivent être déclarés. Quant aux plus importants, ils font l'objet d'une autorisation préalable de l'administration ou d'une demande de permis de construire.

LES TRAVAUX QUI NE NÉCESSITENT PAS D'AUTORISATION

Les travaux d'intérieurs, sans créer de nouvelle surface de plancher, sans modifier l'aspect extérieur de la construction et sans changer de destination.

Aucune démarche n'est exigée si vous créez une construction dont la surface de plancher est inférieure ou égale à 5m² (petit abri de jardin par exemple) ; un châssis ou une serre dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 1,80 m, une terrasse de plain-pied.

LES TRAVAUX NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EN MAIRIE

Ces types de travaux sont très précisément définis par la loi. Une demande préalable est obligatoire si vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment.

- la création d'une superficie inférieure à 5 m² mais d'une hauteur supérieure à 12 m
- la création d'une ouverture : porte, fenêtre, fenêtre de toit
- le changement d'une porte, d'une fenêtre ou d'une fenêtre de toit par un autre modèle
- le remplacement des volets, matériau, forme ou couleur
- le changement de toiture
- la création d'une superficie de plus de 5m² mais inférieure ou égale à 20 m² et dont la hauteur ne dépasse pas 12 m
- l'installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol ;
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80m et 4m ;
- les murs d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m ;
- les travaux de ravalement ;

LES TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Agrandir sa maison

Si vous créez une extension de plus de 20m² , pièce ou niveau supplémentaire, véranda, garage... un permis de construire est obligatoire.

Changer la destination de l'immeuble

Le changement de destination consiste à faire passer un bâtiment d'une des destinations suivantes à une autre : habitation, hébergement hôtelier, bureaux, commerce, artisan, industrie, exploration agricole ou forestière et entrepôt. Dès lors que le changement de destination s'accompagne de travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ce qui est très fréquent, un permis est nécessaire.

Modifier le volume du bâtiment et percer ou agrandir une ouverture sur un mur extérieur

Un permis de construire est nécessaire si les travaux entraînent à la fois une modification du volume du bâtiment et le percement ou l'agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur. Il en est de même si vous rehaussez les murs pour ajouter une fenêtre de toit par exemple.

A noter : une simple déclaration préalable suffit si les travaux modifient l'aspect extérieur mais ne créent pas de surface (ou moins de 20m²) ou ne modifie pas le volume.

Les formulaires et les informations sont disponibles en mairie ou sur le site officiel www.service-public.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

PANNEAU POCKET : L'INFO MUNICIPALE DANS VOTRE POCHE

La commune de Curtil-sous-Buffières est sur Panneau Pocket. Cette application *Panneau Pocket* (gratuite et sans récolte de données personnelles) est accessible sur smartphone et ordinateur. Il vous permet de suivre très facilement l'actualité de Curtil mais aussi de toutes les autres communes françaises abonnées à ce service.



BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES		RECETTES	
Charges générales (administration, eau, EDF, ...)	14 900 €	Report et excédent	15 824 €
Entretien voirie et bâtiment	5 500 €	Produit de services du domaine	2 343 €
Charges de personnel	8 800 €	Impôts locaux	14 714 €
Indemnités maire et adjoints	10 000 €	Dotations et compensations	36 031 €
Frais scolaires (école, cantine, coopérative)	19 700 €	Revenus des locations	8 640 €
Subventions diverses	2 737 €	Produits financiers	530 €
Aide sociale	500 €		
SDIS (incendie et secours)	2 892 €		
Dépenses imprévues	800 €		
Virement pour travaux	9 389 €		
Attribution compensation ComCom Clunisois	35 €		
Autres contingents (SYDESL...)	2 829 €		
TOTAL DEPENSES	78 082 €	TOTAL RECETTES	78 082 €

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de Curtil-sous-Buffières, vous avez **jusqu'au 2 mars pour faire votre demande en ligne** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) ou **jusqu'au 4 mars pour déposer votre dossier en mairie** avec justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.

Les prochaines élections présidentielles et législatives sont prévues en avril et en juin 2022. Curtil-sous-Buffières comptait 84 électeurs inscrits lors des dernières élections en juin 2021.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et de passeport sont gérées par la Mairie de Cluny. La demande et le retrait des CNI et des passeports se font uniquement **sur rendez-vous au 03 85 59 05 87**.

Vous pouvez préparer votre demande via internet sur <https://ants.gouv.fr>

Depuis janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées (cartes plastifiées) des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Le prolongation de 5 ans de la validité de ces cartes est automatique et ne nécessite aucune démarche.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h

Tél : 03 85 50 26 66 - Courriel : commune.curtil@wanadoo.fr

Sécrétaire : Véronique Kanelakis

Environs de Cluny — CURTIL-sous-BUFFIÈRES

Le village est traversé par la route nationale de Nevers à Genève par Digoin, Charolles
et Mâcon d'une longueur dans le département de 123 km. 148



Edit. Petit, Mâcon